

Le Petit Saint-Martialais

N° 1 - Juin 2014



La Boule-Blanche
La Borie
Le Bouygou
Le Combord
Le Couderc
Le Couderc de Bijou
Le Coze
Grézélou
La Grèze
Les Marcottes
Les Labours
La Lignée
Le Lantier
Laubrecourt
Laussine
Leysalles
Lol-Bas
Lol-Haut
Maisonneuve
La Molière
Le Pech
Pech-de-Biau
Les Peyralades
Plapech
Les Rouquiers
Stonigrand
Le Suquet
Le Treil

L'Édito du Maire

Le conseil municipal a réalisé ce bulletin trimestriel, en voici la première parution. Il sera dans vos foyers l'écho de nos actions et celui de nos associations. Nous l'avons voulu simple, pratique, porteur de transparence. Nous développerons par la suite l'information sur le site internet de la mairie. Ce bulletin est évolutif. Nous espérons qu'il vous plaira.

Le mois d'avril a été d'une intense activité pour la jeune équipe municipale, nous avons travaillé rapidement pour répartir les responsabilités, créer les commissions, défendre l'école du village, travailler sur la mise en place du tiers-temps scolaire. La quasi-totalité des commissions a été réunie au moins une fois si ce n'est deux. Le budget a été voté en temps et en heure. Ce dernier fait le lien avec nos engagements de campagne. Il est l'objet de toute mon attention. Je m'engage à ce que chacun de nous se l'approprie, en soit responsable, dans ses paroles et dans ses actes.

La revitalisation économique, l'animation associative festive et culturelle de Saint Martial est notre préoccupation. Elle passe par notre soutien commercial, artisanal, associatif. "Le Quartier des Arts" est aujourd'hui une réalité, vient d'ouvrir ses portes ; l'atelier "Cadence" de fabrication et de réparations d'accordéon. De plus, dans le laps de temps, entre la date de notre élection et le 21 juin, avec vous, et les associations, nous avons eu l'ambition d'organiser une fête de la musique à la dimension de Saint Martial.

La sauvegarde du dernier commerce Saint Martialais passe par la construction d'une nouvelle boulangerie pâtisserie, elle sera le premier élément et le point d'attraction du futur pôle commercial. L'actuelle boulangerie n'est plus aux normes sanitaires, ses propriétaires ne veulent plus investir pour elle, son emplacement ne permet pas de stationner en nombre et en sécurité. Nous n'avons plus d'autre choix si nous voulons garder notre boulangerie, un commerce porteur. Le projet est en cours d'ajustement. La nouvelle équipe souhaite qu'elle soit propriété municipale, et nous devons avoir toutes les assurances des contributeurs au projet. Il y a donc encore des points à éclaircir car les acquisitions engageront définitivement la municipalité pour une longue période.

La première pierre sera posée après l'obtention de toutes les subventions. L'étude de la participation communale complétera le financement dans des proportions raisonnables.

Pour réussir nous comptons sur vous, nous avons besoin de votre soutien, de votre adhésion, de votre participation active et morale. Ainsi, à Saint Martial nous pourrons aller plus loin ensemble.



Jean-Pierre COUDOUMIE

Horaires Mairie :

MAIRIE : Tél./Fax : 05 53 28 43 32

Mardi 13 h 30 - 17 h 30 - Jeudi 8 h - 12 h

Vendredi 13 h 30 - 17 h 30 - Samedi 9 h 30 - 12 h

Permanence du Maire et des Adjointes : mercredi matin sur rendez-vous

Informations Pratiques

POMPIERS	18 - 112
GENDARMERIE	17 - 05 53 28 66 70
LA POSTE	05 53 28 50 06
MÉDECINS GÉNÉRALISTES :	
M. CLAVERYS	05 53 28 38 74
M. PENCHENAT / M ^{me} MORELON	05 53 28 37 84
M. DELAYE	05 53 29 54 74
Pharmacie du Capiol	05 53 28 30 01
Déchetterie du Pech-Mercier	05 53 29 15 59
Centre Inter Communal Action Sociale (CIAS)	
.....	05 53 28 20 70

La Mairie rappelle qu'un service de portage de médicaments est toujours effectué 05 53 28 43 32

Équipements Collectifs

Foyer rural : location aux particuliers

Lac de La Fontaine :

possibilité de pêche gratuite aire de pique-nique

Tennis Place de La Fontaine : ouvert à tous - gratuit

Stade de football

Terrain de Pétanque : La Fontaine

Bibliothèque : ouverte Mercredi 10 h-12 h

Samedi 11 h-12 h - Vendredi 2^e et 4^e du mois 18 h-19 h

Communauté de Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord regroupe les 23 communes



de ces 2 cantons. A l'issue des élections municipales de mars dernier, 35 conseillers communautaires participent aux décisions de cette nouvelle entité. Ils ont élu un président Thomas Michel, Maire de St Pompon et 6 vice-présidents : Gérard BREL, Maire de Grolejac, chargé des finances et des ressources humaines; Claude BRONDEL, Maire de Villefranche du Périgord, chargé de l'aménagement du territoire et de l'environnement; Alain CALMEILLE, Marie de Loubéjac, chargé de la voirie, du service technique et des bâtiments; Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire-Adjoint de Cénac, chargée de l'enfance et de la jeunesse; Jocelyne LAGRANGE, Maire-Adjoint de Domme, chargée du développement économique; Daniel MAURY, Maire de Campagnac les Quercy, chargé de l'action sociale.

Le siège social de notre Communauté de Communes est domicilié à la Maison des Communes de Saint Martial de Nabirat.

État Civil

Décès

M. Jacques MASSON 02/01/2014

M. Joseph GRINFAN 17/04/2014

M^{me} Albertine FRESSENGEAS épouse VALENS 22/05/2014

Les Commissions

BATIMENTS (gros œuvre) : S. LAPORTE, E. BEL, B. ISSANDOU, G. TRUQUET, M. GUZNICZAK

VOIRIE/CHEMINS RURAUX : S. LAPORTE, E. BEL, Max BEL, M. CLAVERIE, G. TRUQUET

DOMAINE SPORTIF : S. LAPORTE, J. GUITARD-GRINFAN, M. CLAVERIE, M. LACHAIZE, F. PIVIN

URBANISME/CARTE COMMUNALE/AGRICULTURE : S. LAPORTE, G. BENITTA, JC CABANNE, J. GUITARD-GRINFAN, M. BEL, C. LOUIS, G. TRUQUET

ORDURES MÉNAGÈRES : JC CABANNE, M. CLAVERIE, F. PIVIN, I. ROUSSEAU

ASSAINISSEMENT : JC CABANNE, M. BEL, B. ISSANDOU, F. PIVIN

ENVIRONNEMENT : JC CABANNE, M. CLAVERIE, B. ISSANDOU, C. LOUIS, G. TRUQUET

FLEURISSEMENT : JC CABANNE, I. ROUSSEAU

DÉFENSE INCENDIE : JC CABANNE, M. CLAVERIE, B. ISSANDOU

BUDGET-FINANCES : J. GUITARD-GRINFAN, S. LAPORTE, M. BEL, M. CLAVERIE, C. LOUIS

AFFAIRES SOCIALES : J. GUITARD-GRINFAN, JC CABANNE, M. LACHAIZE

LOGEMENTS LOCATIFS : J. GUITARD-GRINFAN, S. LAPORTE

ÉCOLE : G. BENITTA, J. GUITARD-GRINFAN, M. CLAVERIE, M. LACHAIZE, F. PIVIN

COMMUNICATION : G. BENITTA, J. GUITARD-GRINFAN, M. CLAVERIE, M. LACHAIZE, I. ROUSSEAU

ANIMATION : G. BENITTA, J. GUITARD-GRINFAN, M. CLAVERIE, M. LACHAIZE, I. ROUSSEAU

PETIT PATRIMOINE : G. BENITTA, S. LAPORTE, E. BEL, B. ISSANDOU



Le Mot des Adjointe

Sébastien LAPORTE : la charpente et la toiture du petit bâtiment à l'entrée du cimetière vont être refaites. Les douches du vestiaires du football seront remises en état avec rehausse du carrelage.



La cave de la maison "Lalande" va être nettoyée et aménagée. Des travaux d'étanchéité ont été faits sur le bâtiment Yemanja. L'ancien réservoir d'eau a été nettoyé et sécurisé. La réfection du mur du cimetière est à l'étude. Des aides financières sont demandées. Des panneaux de signalisation routière et d'entrée des hameaux vont être achetés. La compétence voirie est transférée à la Communauté de Communes pour la partie revêtue de la route. Pour 2014 les travaux prévus par la Communauté de Communes s'élèveront à 33 000 €.

Joëlle GUITARD-GRINFAN : La création de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche du Périgord, le transfert de certaines compétences (voirie-tourisme) et l'harmonisation des différentes fiscalités entre ces deux communautés ont entraîné une modification des taux des 4 taxes.

Pour 2014 elles seront de :

Pour la Com./Com. :

TH 5.36 % - TFB 4.65% - TNFB 31.58% - CEE 8.14 %

Pour la Commune :

TH 9.83% - TFB 7.58% - TNFB 56.37% - CEE 18.94%

Pour que la Commune puisse garder un produit fiscal à taux constant le conseil municipal a voté une augmentation de 0.02 sur les 3 premières taxes.

Par exemple sur une taxe d'habitation de 226 € en 2013 le montant sera de 227 € en 2014.

Un logement de 3 pièces est disponible au 2^e étage de la maison Miermont.

Jean-Claude CABANNE : concernant l'Assainissement, des travaux ont été réalisés lundi 23 juin 2014 : le débouchage des canalisations est indispensable pour s'assurer du bon fonctionnement des pompes. Dans le cas

contraire d'autres travaux devront être envisagés. Suite à la Commission Défense Incendie, des points d'eau ont été répertoriés dans la journée du 15 Mai dernier en compagnie des Pompiers : 3 bornes d'incendie dans le Bourg ; les plans d'eau : camping le Carbonnier, Grezelou Mazel, la Fontaine, la Grèze et deux citernes à Leysalles et Lol Haut. Nous aurons dans un délai d'environ 3 mois une réponse.

Les containers des ordures ménagères et du tri sélectif vont faire l'objet de nouvelles mises en place afin de réduire le coût des ramassages.

Le nouveau planning de la tournée d'été 2014 des ordures ménagères est d'ores et déjà affiché aux emplacements prévus à cet effet.

Les commissions Environnement et Fleurissement sont prévues en septembre prochain.

Ginette BENITTA : Commission scolaire : le deuxième poste d'enseignant a été maintenu à Saint Martial de Nabirat. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est lancée.

Commission Communication/Animation/Vie associative : le site internet va être re-activé ; les associations ont été reçues. Leur volonté d'animer le village s'affirme. Première manifestation : Fête de la Musique. A partir de la rentrée 2014 nos enfants travailleront le mercredi matin. Les mardis

et vendredis seront consacrés aux activités périscolaires ; c'est-à-dire des activités éducatives encadrées par des animateurs qualifiés.

Amicale Laïque

Au travers de ses animations, l'Amicale Laïque favorise la rencontre des gens du village et des villages voisins. Elle a également pour but de permettre aux élèves d'accéder à des sorties éducatives à moindre coût. En effet, l'association finance une grande partie des activités proposées par les enseignantes aux enfants (transports, visites).

L'Amicale Laïque a proposé cette année des activités diverses ; nous avons tenu un stand au Marché de Noël avec atelier pour les enfants, ainsi qu'un stand lors de la foire de l'arbre.

Nous avons organisé une bourse aux jouets à l'automne, un loto et une soirée Zumba au mois de Mars. Ces manifestations ont été un succès et nous remercions tous les villageois qui y ont participé. Un repas parisien a été également proposé en Avril par la classe des CE1-CE2 avec l'aide de l'Amicale pour financer leur voyage scolaire à Paris et ce fût là aussi une réussite.

Pour les mois à venir un loto et un repas sur le thème d'Halloween seront proposés à l'automne.

Le Marché de Noël, organisé jusqu'à présent par le Comité des fêtes sera cette année animé par l'Amicale Laïque. Pour vous faire patienter nous organisons un vide-grenier le 20 Juillet sur la place du village. Vous pouvez déjà réserver votre emplacement au 06 26 91 95 49.

Merci à tous de contribuer à la vie de notre association ! A très bientôt.

La Secrétaire et la Présidente - Mmes Lafon et Viguière.

Les élèves de CM ont bénéficié d'une sortie éducative le 15 mai dernier. Ils ont pu visiter la filature de Belvès et les Jardins panoramiques de Limeuil. Ils ont compris toutes les transformations que doit subir la laine, depuis le mouton jusqu'au pull. Ils ont fabriqué eux-mêmes une petite fleur en feutre pour offrir à leur maman. Ils se sont aussi initiés à la teinture d'un tissu avec des végétaux. Ils ont pratiqué du land art en cueillant des plantes dans les jardins de Limeuil et en les tissant sur un cadre de châtaignier. En faisant découvrir la richesse d'un patrimoine proche de l'école cette journée restera dans les mémoires. Fin juin ils iront à Toulouse au Muséum d'Histoire Naturelle. Ils sont déjà impatients de prendre le train et le métro pour certains ce sera la première fois.



Du 07 au 10 Mai des élèves de CE1, CE2 ont changé de décor. Partis de Gourdon par le train, ils sont allés à Paris. Grande galerie de l'évolution, Centre Pompidou, La Géode, La Cité des Sciences de la Villette, une croisière en bateau mouche, le Musée du Louvre, et visite de Paris en bus ouvert. Afin d'être prêt à affronter la grande ville et ces dangers, les élèves avaient suivi la formation permis piéton dispensée par la gendarmerie de Belvès. Après quelques semaines d'entraînement tous les élèves ont été reçus à l'examen du permis piéton. Celui-ci leur a été remis par Monsieur le Maire et son équipe qui avait organisé une belle cérémonie avec de nombreux invités et de délicieuses pâtisseries. Enfants, parents et enseignants étaient très heureux et fiers.

Les Associations

"A CHŒUR OUVERT"

est une association musicale de Saint Martial de Nabirat créée en 2002, et qui se réunit tout les mercredi de 20h à 21h30 dans la Bibliothèque au cours de la saison Octobre-Juin. Sous l'impulsion de notre chef de chœur, DANIEL HIRON a depuis quelques années modifié son programme de chants (classiques, folklores et variétés) en lui adjoignant la poésie française. Nous produisons

notre travail des répétitions sous la forme de veillées poétiques et musicales dans les diverses communes du Canton et au delà (notamment dans le Lot). La Veillée, maintenant en cours, concerne " Georges Brassens et les Poètes " c'est à dire tous ceux que, de François Villon à Paul Fort en passant par Victor Hugo, Brassens a mis sa musique au service de leurs plus beaux poèmes. Notre groupe, actuellement, d'une quinzaine de participants assidus, accueillerait volontiers les personnes de tous âges, intéressées par le chant en groupe dans une ambiance amicale et détendue.

Pour tous renseignements, téléphonez à :

Jacques Bernier (président) 05 53 28 52 91

Marguerite Ménardie (trésorière) 05 53 31 02 73



Chorale "SI ON CHANTAIT-DORDOGNE"

de Saint Martial de Nabirat

Cet ensemble vocal féminin de Saint Martial de Nabirat, est composé d'une quinzaine de choristes. Il propose, depuis sa création en 2004, un programme varié (Opéras, chants profanes, Renaissance, Sacrés, liturgie orthodoxe) et une participation active dans les différentes manifestations locales et régionales : fête de la Sainte Cécile, concerts de Noël, animation de mariages, dîners aux chandelles, thé chantant...

Après des débuts hésitants, le chœur se cherche....avec ou sans pupitres d'hommes ? Finalement les hommes partent, les filles restent !

L'heureuse rencontre avec deux chefs de chœur bulgares, Elisabeth et Koïtcho Atanasov, spécialistes de la liturgie orthodoxe et le chœur d'hommes professionnel Saint Jean de Rila, donnera à SI ON CHANTAIT- DORDOGNE sa véritable identité : il sera : chœur de femmes ; son attirance vers le chant sacré évidente. Ces Deux chefs encouragent et soutiennent l'ensemble vocal en lui écrivant des harmonisations pour trois voix de femmes. La passion devient aussi amitié lorsque Si On Chantait partage, pour la seconde fois, un concert commun avec le Chœur Saint Jean de Rila....

Les répétitions de la chorale ont lieu à la salle de la bibliothèque de Saint Martial : le lundi de 20 h à 22 h sous la conduite de **Martine ROL**.

Vous aimez chanter, contactez :

Anabelle ALLEGRE, Présidente : 06 62 85 81 18 ou

Martine ROL, Chef de chœur : 06 87 48 89 98

<http://si-on-chantait-1.e-monsite.com>

Nous vous donnons rendez-vous : Le dimanche 23 novembre 2014 pour célébrer la messe de la Sainte Cécile. Le dimanche 21 décembre 2014 pour célébrer nos dix ans d'existence.

LE MOT DE LA PÉTANQUE SAINT MARTIALAISE



Notre association a tenu son assemblée générale le 1^{er} Février 2014, ce qui fut pour nous l'occasion de présenter le bilan de nos activités en 2013, le bilan financier qui

en découle et le programme des activités pour l'année en cours. A la suite de cette assemblée générale, le bureau du Comité Directeur a été renouvelé comme suit :

H. Ménardie (Président), C. Lablanche (Vice-Président), A. Faivre-Pierret (Trésorier), J. Bernier (Secrétaire), D. Bernier, A. et C. Enos, MA Faivre-Pierret, D. WOODS et E. Planche (membre du Comité Directeur).

Le 26 avril dernier, nous avons organisé notre premier tournoi de la saison, tournoi en doublettes formées qui s'est déroulé sur le terrain de " La Fontaine ". Bravant la pluie, quelques équipes se sont affrontées, plusieurs constituées de joueurs de notre village. Ce fut néanmoins pour tous un agréable moment. Les prochains rendez-vous seront les suivants :

Le 26 juillet 2014 à 20h30 au terrain de "La Fontaine": tournoi nocturne en doublettes formées (4 maines). Inscription : 8 €/équipes. Récompenses : lots en nature

Le 15 août 2014 : Fête du Club à partir de 14 h tournoi en doublettes non formées avec tirage au sort des équipes pour chaque maine. Inscriptions 4 €/joueur. Récompenses : lots en nature.

A 19 h, repas (méchoui) prix du repas 12 € pour les adhérents, 15 € pour les non adhérents. Inscriptions auprès de M. J. Bernier (05 53 28 52 91). Le paiement par avance est préférable.

Le 22 novembre 2014 à la salle des Fêtes de Saint Martial de Nabirat « Soirée cabaret ».

Pour le Comité Directeur Hervé Ménardie.



ENTENTE DU PÉRIGORD NOIR FOOT

L'équipe de football est en entente depuis 2001 avec les communes de Cénac et Domme.

Les matchs se déroulent sur les terrains de Cénac et de Saint Martial de Nabirat. Les entraînements se déroulent à Saint Martial de Nabirat.

Bilan sportif de la saison 2013/2014 :

64 licenciés pour 3 équipes engagées (SENIORS, U18, U15) - 10 dirigeants

L'équipe Séniors (12 équipes) finit troisième et reste en promotion de 2^e division.

L'équipe U18 (5 équipes) finit deuxième de la 2^e division.

L'équipe U15 (5 équipes) finit dernier de la 2^e division.

L'équipe dirigeante constate une perte de licenciés importante depuis trois années consécutives (23 licenciés) surtout au niveau de l'école de football (U7,U9,U11,U13).

2014/2015 : Recherche de nouveaux dirigeants ainsi que de nouveaux licenciés toutes catégories. Recherche d'un arbitre officiel pour couvrir le club.

L'équipe dirigeante et les licenciés remercient la commune de Saint Martial de Nabirat pour l'entretien du stade et pour les travaux prévus dans les douches.



COMITÉ DES FÊTES :

La fête votive se déroulera le 4, 5 et 6 juillet.

Vendredi 4 Juillet :

20 h repas avec crudités, paëlla, salade, fromage, dessert, vin rouge et café compris (17 €).

22 h 30 bal gratuit avec " les Voizins de palier ".

Samedi 5 juillet :

14 h concours de pétanque en doublette (zone de loisir de La Fontaine)

22 h concert gratuit rock variétés avec " ON/OFF ". Frites, chipolatas, crêpes toutes la soirée.

Dimanche 6 juillet :

9 h Aubades aux habitants.

12 h dépôt de gerbe au monument aux morts.

12 h 30 Vin d'honneur offert à tous.

17 h Zumba animé par Lionel Burger.

18 h 30 Apéro concert avec Trio Accoustic.

21 h 30 Bal musette avec NELLY MUSIC.

23 h 30 Grand feu d'artifice.

Fête foraine, tirs, manèges et loterie sur les 3 jours.

Nous vous remercions pour votre accueil lors des aubades, car au-delà du plaisir de vous rencontrer, la somme recueillie représente 20% du budget de la fête. On compte sur vous.



Qui sommes-nous ?

L'Association Détente et Amitié affiliée à la Fédération Générations Mouvement " Aînés Ruraux " fait partie du plus grand réseau SENIORS EN FRANCE.

Forte de ses 80 adhérents, cette association fonctionne bien grâce à l'implication des membres du bureau et de notre présidente très appréciée, toujours disponible et à l'écoute de tous. L'ambiance qui règne au niveau des adhérents est excellente et sans aucune divergence.

Découvrez les :

Janvier : Galette des rois

Mars : Crêpes + tombola

Avril : Repas de printemps au restaurant Le Pech Malet

Avril : Sortie à Périgueux spectacle « La légende des chansons françaises »

Mai : Journée sur la prévention routière

Juin : Repas froid à la salle des fêtes

Le LUNDI MATIN : une marche à la découverte de nos chemins communaux, départ 9h30 devant la poste durée environ 2 heures.

Le MERCREDI APRÈS-MIDI : des activités travaux manuels sont organisées au local ainsi qu'une fois par mois, nous nous regroupons autour de jeux de société.

D'autres rendez-vous sont déjà envisagés pour la période à venir :

Restaurant, raclette, repas froid, proposition de voyages, sortie d'une journée sans oublier notre Assemblée Générale. Tout cela dans une ambiance conviviale et sympathique.

NE RESTEZ PAS ISOLÉ

VENEZ NOUS REJOINDRE

Et pour plus de renseignements prendre contact avec Chantal au 05 53 29 41 65

Le Bureau



PLANNING du RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES et du TRI Du 23 juin au 14 Septembre 2014

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi 25	JUIN	bourg + villages + campings
Samedi 28		bourg + campings

Mercredi 2	JUILLET	bourg + campings
Samedi 5		bourg + campings
Mercredi 9		bourg + villages + campings
Samedi 12		bourg + campings
Mercredi 16		bourg + campings
Samedi 19		bourg + campings
Mercredi 23		bourg + villages + campings
Samedi 26		bourg + campings
Mercredi 30	bourg + campings	

Samedi 2	AOÛT	bourg + campings
Mercredi 6		bourg + villages + campings
Samedi 9		bourg + campings
Mercredi 13		bourg + campings
Samedi 16		bourg + campings
Mercredi 20		bourg + villages + campings
Samedi 23		bourg + campings
Mercredi 27		bourg + campings
Samedi 30	bourg + campings	

Mercredi 3	SEPT.	bourg + villages + campings
Samedi 6		bourg + campings
Samedi 13		bourg + campings

COLLECTE DU TRI

Lundi 30	JUIN	bourg+villages+campings
----------	-------------	-------------------------

Lundi 7	JUILLET	bourg+campings
Lundi 14		bourg+villages+campings
Lundi 21		bourg+campings
Lundi 28		bourg+villages+campings

Lundi 4	AOÛT	bourg+campings
Lundi 11		bourg+villages+campings
Lundi 18		bourg+campings
Lundi 25		bourg+villages+campings

Lundi 1 ^{er}	SEPT.	bourg+campings
Lundi 8		bourg+villages+campings

Histoire :

LA « MAÏADE » et le « MAI » arbre de Mai.

La « Maïade » est une fête en l'honneur des nouveaux élus, elle consiste à planter le " Mai " (selon le petit Larousse : arbre enrubanné que l'on plantait autrefois le 1^{er} mai en l'honneur de quelqu'un). C'est devenu une tradition régionale qui se perpétue dans quelques villages ; à chaque élections municipales, un arbre est planté à la gloire des nouveaux élus.

C'est une tradition ancienne puisque c'est en 1790 qu'un curé de la Vienne eut l'idée de planter un arbre pour fêter l'installation des autorités municipales.

La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai, d'où le nom que l'on donnera par la suite aux " arbres de Mai " qui seront plantés un peu partout en France au cours des insurrections de 1790. Le " Mai " est tout à la fois émeutier et symbole de joie. Planté spontanément, au milieu de la liesse populaire, il symbolise l'adieu au vieux monde et la naissance du nouveau monde.



A l'occasion du 100^e Anniversaire de la Première Guerre Mondiale, une exposition commémorative sera visible à la salle des fêtes. Toutes les personnes qui possèdent des documents (lettres, journaux, cartes postales) ou objets sont invitées à se faire connaître à la Mairie. Le secrétariat se chargera de la collecte et remettra un reçu. Les documents seront restitués à la fin de l'exposition. Merci par avance.

